

VI – LA SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES

En matière de Ressources Humaines, la CCDS a poursuivi sa politique ambitieuse en faveur des services publics et des agents intercommunaux tout en assurant, comme au cours des exercices précédents, la maîtrise de l'évolution de ses dépenses.

Dans le cadre des élections professionnelles du 06/12/18, la CCDS a procédé à la création de son comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail composés d'un collège du personnel et d'un collège des élus. Le nombre de représentants par collège est fixé à 3 et en nombre égal de représentants suppléants. Ces instances évolueront selon le maintien du paritarisme numérique, le recueil par les instances paritaires et de l'avis des représentants des collectivités (droit de vote).

Globalement en 2018, la CCDS a rémunéré près d'une soixantaine d'agents permanents et 209 emplois saisonniers pour un montant de 2 889 277.35€ soit un taux de réalisation de 98.54%. Ce budget représente 14.06% des dépenses de fonctionnement soit une progression de 5% par rapport à l'année 2017 et 41% de ses effectifs évoluent dans le domaine administratif, 29% dans le social et 30% dans la direction de l'environnement.

La CCDS a également priorisé les formations qualifiantes de ses agents afin de garantir un service public de qualité et de prétendre à des financements :

- Titre employée familiale (OKA FORMATION) : 5 agents
- Acheteur public (CFC FORMATION) : 1 agent
- Responsable financier (La Gazette) : 1 agent – non validé
- Dirigeant d'EPCI (La Gazette) : 1 agent
- Cycle des Développeurs territoriaux (CNFPT) : 2 agents – en cours
-

Durant l'année, les salaires ont été impactés par l'effet du GVT (Glissement Vieillesse Technicité), par les mesures nationales au profit de personnels les plus modestes ainsi que par la mise en œuvre partielle du PPCR (parcours professionnels des carrières et rémunérations). Les primes représentent une enveloppe de 125 659.21€ dont 18 729.84€ pour la NBI et 106 929.37€ pour les autres indemnités soit une augmentation de +31.46% par rapport à 2018.

Sur le volet mutualisation, la CCDS fonctionne avec des services dédiés (sport, culture, environnement, tourisme..) et des services mutualisés (secrétariat, finances, ressources humaines, communication).

Suite à la délibération n°41-CC/2018/CCDS, les données du tableau des effectifs affichent 72 postes ouverts dont 54 pourvus et 18 vacants et la CCDS a procédé aux recrutements suivants :

CABINET		31/12/2017			31/12/2018		
EMPLOIS	GRADE	Ouv rt	Pour v u	Vacan t	Ouv er t	Pour vu	Vacant
Collaborateur de cabinet	Attaché Territorial (sur un emploi fonctionnel)	1	1	0	1	0	1
Assistant administratif	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1	1	0	1	1	0
TOTAL CABINET		2	2	0	2	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		31/12/2017			31/12/2018		
EMPLOIS	GRADE	Ouv er t	Pour v u	Vacan t	Ouv er t	Pour vu	Vacant
CATEGORIE A							
Directeur général des services	Attaché Principal Territorial (détaché sur un emploi fonctionnel)	1	1	0	1	1	0
Directeur des ressources	Attaché territorial	1	1	0	1	0	1
Directeur du service aux populations	Attaché territorial	1	1	0	1	1	0
Responsable des ressources humaines	Attaché Territorial	1	0	1	1	1	0
Responsable des affaires sociales	Attaché territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission aménagement et planification du territoire	Attaché territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission développement économique	Attaché territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission animateur leader	Attaché territorial	1	1	0	1	1	0
Directeur du développement du territoire	Attaché territorial	1	1	0	1	0	1
Chargé de mission – marché public	Attaché territorial				1	0	1
CATEGORIE B							
Responsable de l'administration générale et des moyens	Rédacteur territorial de 1 ^{ère} classe	1	1	0	1	1	0
Assistante de direction	Rédacteur territorial	1	1	0	1	1	0
Responsable du service comptable et budgétaire	Rédacteur territorial	1	0	1	1	1	0
Chargé de mission développement économique	Rédacteur territorial	1	1	0	1	0	1
Chargé de mission gestionnaire LEADER	Rédacteur territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission - communication	Rédacteur territorial				1	1	0
Responsable des affaires culturelles et sportives	Rédacteur territorial				1	0	1
Chargé de mission – marché public	Rédacteur territorial				1	0	1
CATEGORIE C							
Assistant de gestion financière	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	1	1	0	1	1	0
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif de	1	1	0	1	1	0

	1 ^{ère} classe						
Assistant des ressources humaines	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1	1	0	1	1	0
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	3	3	0	3	3	0
Agent administratif	Adjoint administratif de 2^{ème} classe	13	7	6	13	13	0
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		33	21	12	38	28	10
EXERCICE		31/12/2017			31/12/2018		
EMPLOIS	GRADE	Ouvr t	Pourv u	Vacan t	Ouvr t	Pourvu	Vacant
CATEGORIE A							
Directeur du service environnement	Ingénieur territorial	1	1	0	1	1	0
Chargé de mission déchets	Ingénieur territorial	1	1	0	1	1	0
Chargé de mission assainissement	Ingénieur territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission énergie partagée	Ingénieur territorial	1	1	0	1	0	1
Chargé de mission informatique	Ingénieur Territorial	1	0	1	1	0	1
CATEGORIE B							
Coordonnateur de collecte	Technicien territorial	2	1	1	2	1	1
Chargé de mission informatique	Technicien territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission collecte sélective	Technicien territorial	1	1	0	1	0	1
CATEGORIE C							
Contrôleur de la gestion des déchets	Agent de maitrise	1	1	0	1	1	0
Contrôleur de la gestion des déchets	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	2	2	0	2	2	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	5	5	0	5	5	0
Coursier	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1	1	0	1	1	0
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		18	14	4	18	12	6
EXERCICE		31/12/2017			31/12/2018		
EMPLOIS	GRADE	Ouvr t	Pourv u	Vacan t	Ouvr t	Pourvu	Vacant
CATEGORIE A							
Assistante sociale	Conseillère sociale				1	0	1
CATEGORIE C							
Agent social	Agent social de 2 ^{ème} classe	12	10	2	13	13	0
TOTAL FILIERE SOCIALE		12	10	2	14	13	1
TOTAL GENERAL		65	47	18	72	54	18

Sur la base de l'effectif au 31/12/2018, la comparaison entre les hommes et les femmes fait apparaitre les évolutions suivantes :

	FEMMES	HOMMES
EFFECTIF GLOBAL	66.66%	33.33%
TITULAIRES (60.78%)	60.78%	23.33%
CONTRACTUELS (39.33%)	76.67%	
EMPLOIS FONCTIONNELS (1)	100%	0
EMPLOIS D'ENCRADREMENT DE DIRECTION (6)	83.33%	16.67%
DIRECTION D'EQUIPE (9)	50%	50%
FILIERE ADMINISTRATIVE (28)	85.72%	14.28%

FILIERE SOCIALE (13)	100%	0
FILIERE TECHIQUE (12)	25%	75%

AUTRES EVOLUTIONS

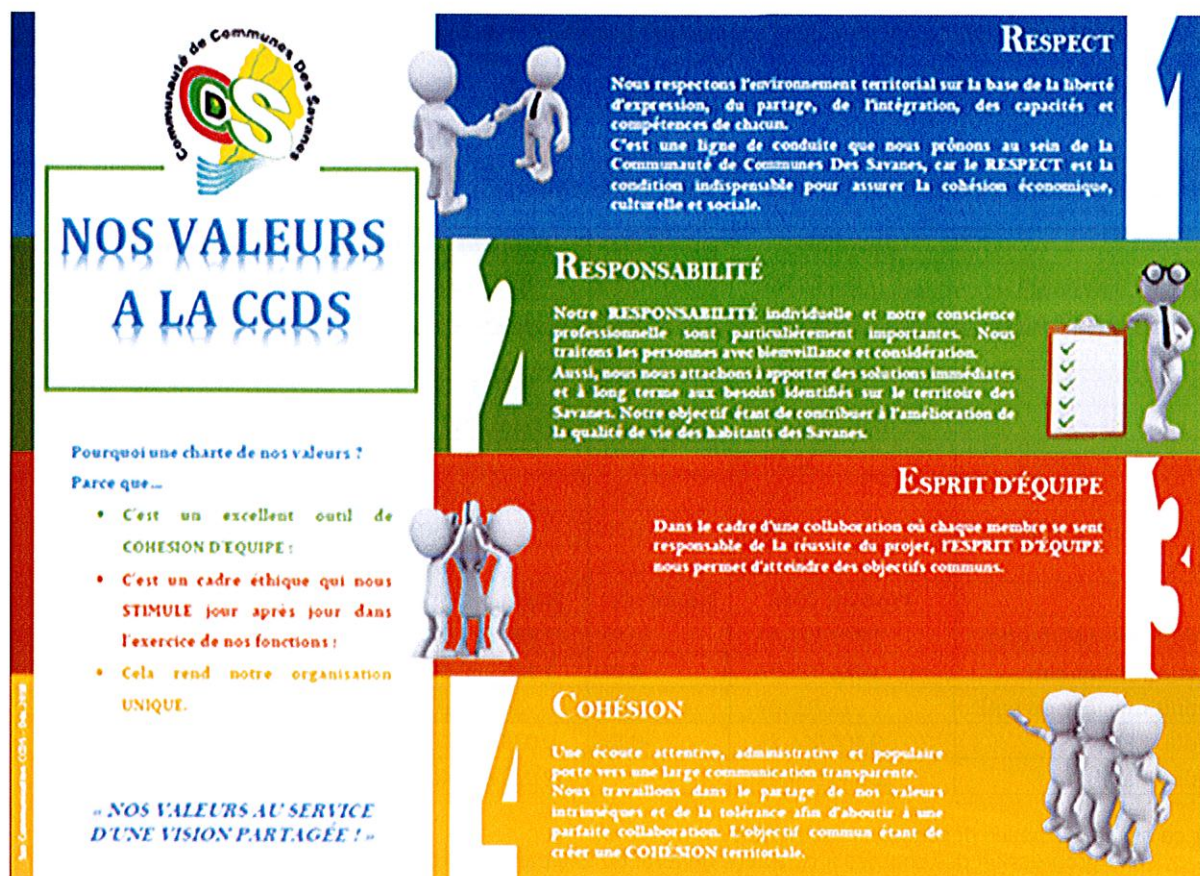
CCDS	2015	2016	2017	2018
Effectif	39	42	47	269
Emplois saisonniers	5	3	10	209
Masse salariale	1 826 719.25€	2 007 923.64€	1 908 851.87€	2 889 277.35
NBI	20 678.58€	20 734.17€	20 666.51€	18 729.84€
Autres indemnités	49 897.81€	71 124.83€	65 457.65€	106 929.37€
Heures supplémentaires	425.47€	8 012.37€	9 822.90€	21 172.33
Avantages en nature DGS	885.38€	2 193.83€	2 051.33€	1591.91€
Avantages en nature « cabinet » cartes pétrolières	1 848.57€	4 271.75€	2 580.03€	3 738.25€

La charte des valeurs de la CCDS

La Communauté de Communes des Savanes dispose désormais de **sa charte des valeurs**. Cette présente charte est le fruit d'un travail collaboratif mené par tous les agents en séminaire durant le dernier trimestre de l'année 2018 qui s'inscrit dans une démarche de création et d'appropriation d'une culture à l'image des ambitions de la CCDS. Elle repose sur quatre valeurs :

- **Le respect, La responsabilité, L'esprit d'équipe, La cohésion.**

Ces quatre valeurs sont les constituants de base de notre nouvelle culture professionnelle et un excellent levier pour ancrer cette dernière. Elle a pour objectif de donner du sens aux équipes, guider notre communication interne et externe et construire notre professionnalisme sur le territoire.



LES ORIENTATIONS DE L'EXERCICE 2019

Le budget 2019 de la communauté de communes des savanes sera donc marqué par la poursuite des études sur les transferts des compétences ZAE, GEMAPI, commerce.

Lors de la réunion des Maires de la communauté de communes des savanes en date du 25/01/2019 à propos du rapport d'orientations budgétaires et au vu des dernières délibérations, il a été convenu de

- Maintien des taux d'imposition
- Soutien aux actions touristiques et économiques
- Poursuite des travaux du projet de territoire
- Report de la taxe de la redevance spéciale en 2021
- Recours à l'emprunt pour assurer les autres investissements
- Versement d'un fonds de concours aux communes

Dans ce contexte, il sera nécessaire de poursuivre les efforts de maîtrise budgétaire en s'appuyant notamment sur la création d'un service de contrôle de gestion en permettant à la CCDS de se doter d'un véritable siège qui pourra héberger l'ensemble de ses ressources.

La politique budgétaire de la CCDS doit également mettre en place un modèle économique basé sur le dynamisme des assiettes fiscales de nature à maintenir une pression fiscale acceptable voir constante.

La poursuite des travaux du schéma de mutualisation devrait favoriser les échanges entre les communes membres et la CCDS pour assurer à long terme le développement partenarial du territoire.

A travers les éléments de contexte économique, puis la présentation des recettes et des dépenses de fonctionnement de la collectivité, de sa politique RH, enfin, à travers ses projets d'investissement et l'état de la dette sur le budget principal et désormais de son budget annexe, le rapport d'orientation budgétaire doit permettre à notre EPCI de répondre aux objectifs fixés :

- Développer une capacité d'adaptation dans un univers territorial qui se modifie ;
- Faire face aux conséquences des baisses de dotation à pression fiscale constante pour le contribuable
- de développer un modèle économique pour le territoire en modernisant et adaptant nos services afin d'améliorer son attractivité.

S'agissant des recettes, il est prévu de maintenir la pression fiscale au niveau actuel tout en poursuivant le lissage de la TEOM. Sur ces bases, le produit fiscal 2018 se présente comme suit :

	Bases 2016	%evol réel	Bases 2017	%evol prév	Bases 2018
Base taxe habitation	15 033 584	0,9%	15 172 000	1,00%	15 323 720
Base foncier bâti	36 110 744	4,0%	37 542 000	4,00%	39 043 680
Base foncier non bâti	397 104	5,9%	420 400	6,00%	445 624
Base CFE	37 070 050	-0,8%	36 764 000	-1,00%	36 396 360
	Taux 2016	%evol réel	Taux 2017	%evol prév	Taux 2018
Taux taxe habitation	12,260%	0,0%	12,260%		12,260%
Taux foncier bâti	3,000%	0,0%	3,000%		3,000%
Taux foncier non bâti	3,450%	0,0%	3,450%		3,450%
Taux CFE	24,560%	0,0%	24,560%	0,00%	24,560%
	Produits 2016	%evol réel	Produits 2017	%evol prév	Produits 2018
Produit taxe habitation	1 843 117,40	0,9%	1 860 087,20	1,00%	1 878 688,07
Produit foncier bâti	1 083 322,32	4,0%	1 126 260,00	4,00%	1 171 310,40
Produit foncier non bâti	13 700,09	5,9%	14 503,80	6,00%	15 374,03
Produit CFE	9 104 404,28	-0,8%	9 029 238,40	-1,00%	8 938 946,02
Produit fiscal	12 044 544,09		12 030 089,40		12 004 318,52

Pour ce qui concerne les dépenses, il est prévu :

- une progression des charges à caractère général de 2% par rapport aux dépenses 2 018.
- Les charges de personnel comprennent les dépenses du chapitre 012 et des créations de poste sont envisagés au BP 2019 ; Les rémunérations des agents de la collectivité devraient évoluer de 5% par rapport à 2018 compte tenu :
 - o De l'évolution des effectifs en 2018, l'exercice de nouvelles compétences ainsi que la politique d'avancement RH conforme à la GPEC ;
 - o

Des augmentations structurelles et réglementaires issues du glissement vieillesse technicité (GVT) évalué à 2% et de l'augmentation des cotisations CNRACL et IRCANTEC de 0,5%. Les autres besoins des services existants seront pourvus grâce à la politique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC). La CCDS continue à porter une politique ambitieuse en matière de ressources humaines, en maintenant ses efforts en matière de formation notamment dans la préparation aux concours et examens professionnels, d'hygiène et de sécurité, d'action sociale.

Tableau des effectifs :

CABINET		31/12/2018			01/01/2019		
EMPLOIS	GRADE	Ouvr t	Pourv u	Vacan t	Ouvr t	Pourvu	Vacant
Collaborateur de cabinet	Attaché Territorial (sur un emploi fonctionnel)	1	0	1	1	0	1
Assistant administratif	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1	1	0	1	1	0
TOTAL CABINET		2	1	1	2	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		31/12/2018			01/01/2019		
EMPLOIS	GRADE	Ouvr t	Pourv u	Vacan t	Ouvr t	Pourvu	Vacant
CATEGORIE A							
Directeur général des services	Attaché Principal Territorial (détaché sur un emploi fonctionnel)	1	1	0	1	1	0
Directeur des ressources	Attaché territorial	1	0	1	1	0	1
Directeur du service aux populations	Attaché territorial	1	1	0	1	1	0
Responsable des ressources humaines	Attaché Territorial	1	1	0	1	1	0
Responsable des affaires sociales	Attaché territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission aménagement et planification du territoire	Attaché territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission développement économique	Attaché territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission animateur leader	Attaché territorial	1	1	0	1	1	0
Directeur du développement du territoire	Attaché territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission – marché public	Attaché territorial	1	0	1	1	0	1
CATEGORIE B							
Responsable de l'administration générale et des moyens	Rédacteur territorial de 1 ^{ère} classe	1	1	0	1	1	0
Assistante de direction	Rédacteur territorial	1	1	0	1	1	0
Responsable du service comptable et budgétaire	Rédacteur territorial	1	1	0	1	1	0
Chargé de mission développement économique	Rédacteur territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission gestionnaire LEADER	Rédacteur territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission - communication	Rédacteur territorial	1	1	0	1	1	0
Responsable des affaires culturelles et sportives	Rédacteur territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission – marché public	Rédacteur territorial	1	0	1	1	0	1
CATEGORIE C							
Assistant de gestion financière	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	1	1	0	1	1	0
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif de	1	1	0	1	1	0

	1 ^{ère} classe						
Assistant des ressources humaines	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1	1	0	1	1	0
Assistant de gestion administrative	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	3	3	0	3	3	0
Agent administratif	Adjoint administratif de 2^{ème} classe	13	13	0	13	13	0
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		38	28	10	38	28	10
EXERCICE		31/12/2018			01/01/2019		
EMPLOIS	GRADE	Ouvr	Pourv	Vacan	Ouvr	Pourvu	Vacant
CATEGORIE A							
Directeur du service environnement	Ingénieur territorial	1	1	0	1	1	0
Chargé de mission déchets	Ingénieur territorial	1	1	0	1	1	0
Chargé de mission assainissement	Ingénieur territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission énergie partagée	Ingénieur territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission informatique	Ingénieur Territorial	1	0	1	1	0	1
CATEGORIE B							
Coordonnateur de collecte	Technicien territorial	2	1	1	2	1	1
Chargé de mission informatique	Technicien territorial	1	0	1	1	0	1
Chargé de mission collecte sélective	Technicien territorial	1	0	1	1	0	1
CATEGORIE C							
Contrôleur de la gestion des déchets	Agent de maitrise	1	1	0	1	1	0
Contrôleur de la gestion des déchets	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	2	2	0	2	2	0
Agent technique polyvalent	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	5	5	0	5	5	0
Coursier	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1	1	0	1	1	0
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		18	12	6	18	12	6
EXERCICE		31/12/2018			01/01/2019		
EMPLOIS	GRADE	Ouvr	Pourv	Vacan	Ouvr	Pourvu	Vacant
CATEGORIE A							
Assistante sociale	Conseillère sociale	1	0	1	1	0	1
CATEGORIE C							
Agent social	Agent social de 2 ^{ème} classe	13	13	0	13	13	0
TOTAL FILIERE SOCIALE		12	14	13	1	13	1
TOTAL GENERAL		72	54	18	72	54	18

- Le montant des attributions de compensation demeure inchangé (10 677 222€) dans l'attente de prise compte des transferts à venir notamment des compétences GEMAPI, ZAE, ZAP
- une progression des charges de gestion courante résultant :
 - o de la stagnation des charges obligatoires par rapport aux réalisations 2 018
 - o d'une enveloppe de 174K pour l'Epic « tourisme »
- Les charges financières devraient diminuer par rapport à 2018 selon le tableau d'amortissement du prêt en cours.

Sur ces bases, la CAF et la CAF nette sont positives de respectivement 706 K€ et 603 K€.

Pour ce qui concerne la section d'investissement, 721 K€ seraient disponibles pour des opérations nouvelles. La CCDS compte ainsi achever les opérations en cours et impulser de nouveaux projets en cohérence avec son projet de territoire.

Sur ces bases, les grandes masses du budget 2019 ressortent ainsi :

Fonctionnement				
Chapitre	Libellé	2 018	%	Projet BP 2 019
011	Charges à caractère général	3 751 437,70	2,00%	3 826 000,00
012	Charges de personnel	2 894 838,04	5,00%	3 039 000,00
014	Atténuation de produits	13 086 467,00	-0,70%	12 994 580,00
65	Charges de gestion courante	788 384,87	10,48%	871 000,00
	<i>Obligatoires</i>	763 748,87	1,00%	771 000,00
	<i>Subventions</i>	24 636,00	305,91%	100 000,00
66	Charges financières	22 814,12	-7,13%	21 187,42
67	Charges exceptionnelles	45 056,86	-100,00%	
	<i>Sous-total dépenses réelles</i>	20 588 998,59	0,79%	20 751 767,42
042	Dotations aux amortissements	225 703,41	1,90%	230 000,00
	<i>Sous-total dépenses d'ordre</i>	225 703,41	1,90%	230 000,00
Total dépenses		20 814 702,00	0,80%	20 981 767,42
013	Atténuations de charges	16 160,00		16 000,00
70	Produits d'exploitation			-
73	Impôts et taxes	18 478 066,72	0,00%	18 478 000,00
74	Dotations et participations	2 964 185,00	0,00%	2 964 000,00
75	Produits de gestion courante	20 039,53	-100,00%	-
77	Produits exceptionnels			-
	<i>Sous-total recettes réelles</i>	21 478 451,25	-0,10%	21 458 000,00
	Travaux en régie			
78	Reprise sur amortissements		#DIV/0!	
	Solde d'exécution			
	<i>Sous-total recettes d'ordre</i>	-	#DIV/0!	-
Total recettes		21 478 451,25	-0,10%	21 458 000,00
Résultat		663 749,25	-28,25%	476 232,58
CAF		889 452,66	-20,60%	706 232,58
CAF nette		788 188,64	-23,45%	603 341,86
Investissement				
16	Remb. emprunt	101 264,02	1,61%	102 890,72
20	Immob. Incorporelles	232 335,67	-100,00%	
21	Immob. Corporelles	407 169,87	77,25%	721 718,05
23	immob. En cours	177 316,24	-100,00%	
040	Amortissements	-		
Total dépenses		918 085,80	-10,18%	824 608,77
10	Dotations, subventions	108 779,51	8,82%	118 376,19
13	Subvention d'investissement		#DIV/0!	
16	Emprunts			
23	Immob. En cours		#DIV/0!	
040	Amortissement	225 703,41		230 000,00
	Résultat	663 749,25		476 232,58
Total recettes		998 232,17	-17,39%	824 608,77
Solde d'investissement		80 146,37	-100,00%	0,00
Besoin de financement		896 968,15		721 718,05
Variation fonds de roulement		80 146,37	-100,00%	0,00
FR initial		4 735 488,11	1,69%	4 815 634,48
FR final		4 815 634,48	0,00%	4 815 634,48
Besoin de financement annuel (Art. 13-2 loi 2018-32)		- 101 264,02	2%	- 102 890,72
Encours de dette		1 349 833,88		1 246 943,16
Ratio de désendettement (en années)		1,52		1,77
Taux d'épargne brute		4,14%		3,29%
	RAR recettes investissement	1 638 500,00		
	RAR dépenses investissement	4 915 360,93		
	Solde RAR	- 3 276 860,93		
	Résultat d'exécution	1 538 773,55		

LES ORIENTATIONS SECTORIELLES 2019

LES ORIENTATIONS DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1. Gestion des déchets

Le projet de budget 2019 s'inscrit d'une part dans un contexte d'évolution minorée des recettes avec la mise en place de la redevance spéciale et d'autre part au regard des conséquences financières de la gestion des équipements structurants à venir à savoir le réseau de déchèteries et le centre de transfert.

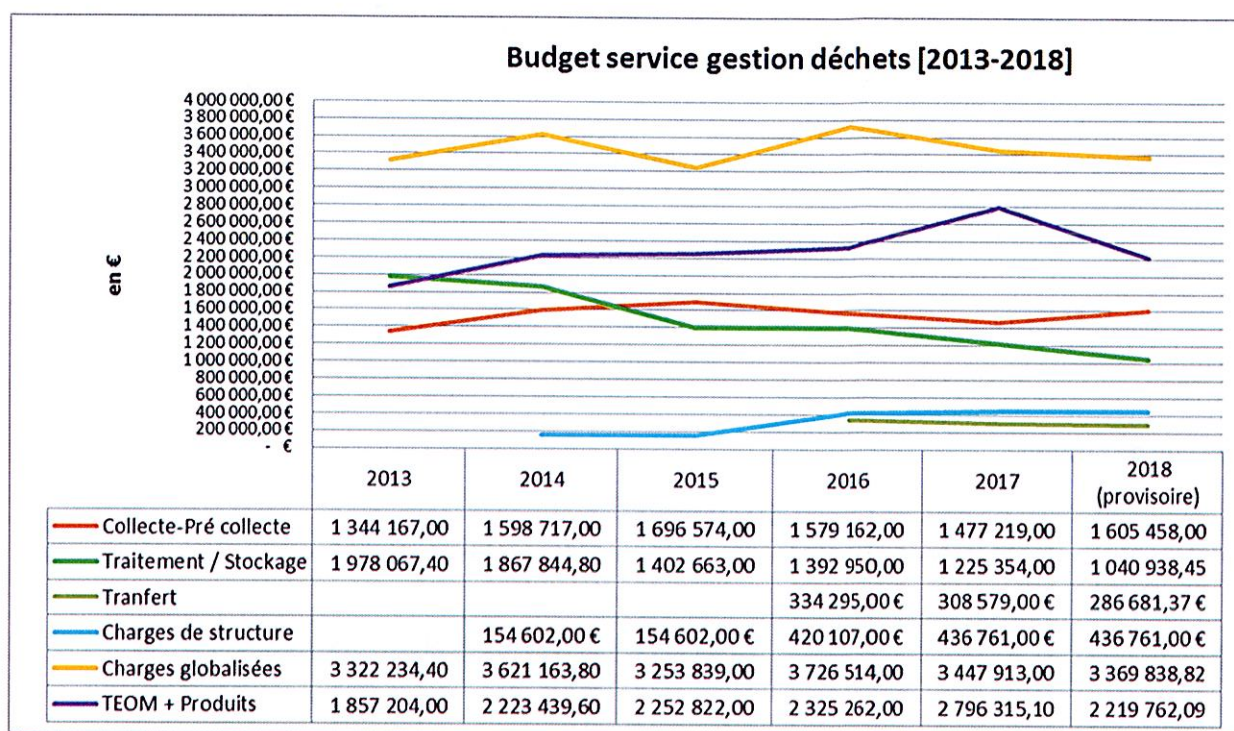
Dès lors, les orientations budgétaires 2019 en matière de gestion des déchets traduisent la volonté de la CCDS :

- d'améliorer le cadre de vie/de l'environnement à travers l'exécution des prestations de service (*circuits de collecte et de traitement des déchets ménagers, collecte sélective, collecte OM...*)
- de lutter contre les incivilités en matière de gestion des déchets
- de garantir un service de proximité et efficient
- d'accompagner la population vers des nouveaux modes de réduction et gestion des déchets (renforcement actions de prévention - réduction des déchets, communication - sensibilisation...)
- de ne pas alourdir la fiscalité (TEOM)
- de maîtriser et optimiser ses dépenses de fonctionnement afin de pérenniser un service public de qualité, (ajustement des fréquences de collecte notamment sur la commune de Kourou C3→C2 ; optimisation marché de CS, marché de transfert; validation choix de traitement des déchets sur le territoire...)
- de renforcer ses liens avec les habitants mais également les communes au service d'un développement durable de notre territoire
- de moderniser le service public des déchets ménagers avec pour objectif le développement de nouvelles filières de valorisation des déchets verts.

Liste des principaux projets d'investissement proposés au BP 2019 du budget principal.

Gestion des déchets	COUT D'OBJECTIF	CCDS	PARTENAIRES
Plan résorption déchet	150 000,00 €	150 000,00 €	-
Aménagement points collectifs déchet	70 000,00 €	70 000,00 €	-
Etudes diverses	150 000,00 €	45 000,00 €	105 000,00 €
Prévention (compostage, compostage partagé, stop pub, couches lavables, administration écoresponsable...)	150 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
Programme pédagogique sur la gestion des déchets auprès des scolaires	50 000,00 €	35 000,00 €	15 000,00 €
Communication -Sensibilisation - Impression outils - Concours piles - Communication DEEE - Tri - Panneau	70 000,00 €	49 000,00 €	21 000,00 €
Acquisition tablettes - logiciels suivi prestation (5) Agents techniques et contrôleurs - Optimisation gestion et suivi des prestations de collecte, suivi remplissage, signalement dépôts... - Installation GPS (4 véhicules)	20 000,00 €	20 000,00 €	-
Renforcement BAV / Bac	300 000,00 €	210 000,00 €	90 000,00 €
Concours quartiers-propres - Embellissement	10 000,00 €	10 000,00 €	-
Entretien post-réhabilitation décharge - Iracoubo	25 000,00 €	25 000,00 €	-
Formation spécifique prévention - garde particulier...	6 000,00 €	6 000,00 €	-
Réhabilitation ISDND PARIACABO - St-Elie MOE phase 1 -MOE - (Base 4,5 M€)	150 000,00 €	150 000,00 €	-
Petits matériels / Equipements divers / tenue de travail	30 000,00 €	30 000,00 €	-
SOUS-TOTAL	1 271 000 €	874 700,00 €	306 000,00 €

BUDGET DU SERVICE GESTION DECHETS – 2013/2018



- **COLLECTE** : attribution des nouveaux marchés de collecte en 2016. Augmentation fréquence de collecte Iracoubo: deux passages par semaine /OM + collecte des PK en porte à porte. Ajout collecte supplémentaire en PàP déchets verts pour Sinnamary et Iracoubo. Dotation bacs. En 2016 - 2018 : pré-collecte/Collecte sélective.
- **TRAITEMENT-TRANSFERT** : arrêté préfectoral de fin d'exploitation de Pariacabo (31/12/2015). Lancement des transferts : 1/12/2016. Relance des marchés de transfert – Optimisation des prestations notamment avec la réalisation de l'aire de transfert fin 2017.
- **CHARGES DE STRUCTURES** : recrutement/renforcement du service au fil des années
- **TEOM +PRODUITS** : attribution aides – Plan de relance en 2017

2. SPANC

Au regard des premières prospections menées par le service SPANC, le projet de budget 2019 est basé sur une volonté d'améliorer le traitement des eaux usées en périmètre non collectif au regard des risques sanitaires et environnementaux potentiels.

Dès lors, les opérations proposées en 2019 en matière de SPANC traduisent la volonté de la CCDS :

- De renforcer les missions du SPANC
- De structurer la compétence et son champ d'intervention
- De dresser un état de lieux du parc ANC
- D'accompagner à l'amélioration du fonctionnement des dispositifs ANC

Les recettes prévues dans l'exécution des prestations obligatoires permettront de couvrir les dépenses réelles de fonctionnement qui s'élèvent à 70 K€.

S'agissant des investissements, un programme de subventions à destination des particuliers est proposé, pour financer des travaux de réhabilitation d'installation. La CCDS aura pour mission de s'assurer que les travaux respectent les normes en vigueur et de reverser les subventions attribuées aux particuliers par l'agence de l'eau. Une opération qui nécessitera d'exercer la compétence réhabilitation.

Enfin, outre cette opération, le SPANC prévoit de mener les études prévues dans l'intérêt communautaire à savoir les schémas directeurs des communes d'Iracoubo et Saint-Elie. Parallèlement à cela, il semble également opportun de dresser un état des zones à risque sanitaire et environnemental afin d'organiser les missions du service public.

SPANC	Coût d'objectif	CCDS	Partenaires
Schéma direction ANC - IRACOUBO/ST-ELIE	100 000,00 €	20 000,00 €	80 000,00 €
Acquisition logiciel SPANC / Tablette (1) / GPS (1) - Petits matériels	6 000,00 €	4 800,00 €	1 200,00 €
Solutions de traitement en zone ANC à risque sanitaire et environnemental / - Définition filière - étude - diagnostic	70 000,00 €	70 000,00 €	- €
Plan pluriannuel de réhabilitation (installations ANC)	200 000,00 €	140 000,00 €	60 000,00 €
Proposer des solutions de traitement des matières de vidange - Etude	100 000,00 €	20 000,00 €	80 000,00 €
Sensibilisation/communication	25 000,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
Sous-total	501 000,00 €	267 300,00 €	233 700,00 €

3. Gestion de l'énergie

Les opérations proposées en 2019 en matière d'énergie traduisent la volonté de la CCDS :

- De structurer la compétence et son champ d'intervention
- De sensibiliser et accompagner la population à une meilleure maîtrise de l'énergie et promotion énergies renouvelables

ENERGIE	Coût d'objectif	CCDS
Journée de l'énergie	20 000,00 €	20 000,00 €
Campagne de sensibilisation grand public MDE / Aide MDE particuliers	10 000,00 €	10 000,00 €
Soutien aux équipements solaires	150 000.00€	150 000.00€
SOUS-TOTAL	180 000,00 €	180 000,00 €

LES ORIENTATIONS DE LA DIRECTION DES SERVICES AUX POPULATIONS

1. Compétence sociale

2018 a été marqué par la réalisation de l'analyse des Besoins Sociaux sur le territoire des Savanes et le début fébrile du dispositif des aides facultatives. Le diagnostic réalisé a permis de définir et prioriser les problématiques du territoire des Savanes et ainsi de mettre en place pour les 3 prochaines années, une politique sociale structurée, cohérente et qui réponde au mieux aux besoins et attentes de la population.

Sur l'année 2018, le service d'aide à domicile a dû faire face à l'accroissement des bénéficiaires et à la diminution de moyens humains. Aussi, il est important de prévoir l'ouverture de deux postes d'aides à domicile dont un pour l'antenne de Kourou afin de permettre à l'équipe de répondre à l'augmentation de la demande dudit service.

Il conviendra également, de compter sur le recrutement d'une assistante sociale afin de coordonner l'ensemble des actions sur le territoire.

La CCDS souhaite pour 2018 poursuivre le dispositif des aides facultatives, initier une étude relative à la création d'une épicerie solidaire, Une enveloppe d'un montant total de 311 960 euros est à prévoir.

ACTIONS	COUT PREVISIONNEL
Dispositif des aides facultatives	50 000,00 €
Conventionnement Mission locale	65 460,00 €
Conventionnement APEIG	35 000,00 €
Dispositif contrat de ville 2015-2020	100 000,00 €
Acquisition d'un logiciel social	21 000,00 €
Epicerie solidaire - étude	25 000,00 €
Conventionnement URSSAF	500,00 €
Conventionnement SUPER U	5 000,00 €
Conventionnement CAF	10 000€
ENVELOPPE BUDGETAIRE 2019	311 960,00 €

2. Compétence Habitat

Observatoire de l'habitat : un outil partenarial de partage de données qui poursuit un objectif de connaissance et d'analyse dans le domaine de l'habitat

Programme Local de l'Habitat :

- Art L 302-1 à L 302-4-1 du code de la construction et de l'habitat.
- PLH : document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat.
- Elaboration d'un PLH est obligatoire pour :
- Les métropoles ;
- Les communautés urbaines ;
- Les communautés d'agglomération ;
-

Les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants (la CCDS se compose de 31 147 habitants dont 25 971 habitants pour la commune de Kourou).

La CCDS souhaite mettre en place pour 2019, le dispositif d'aide à l'amélioration des logements occupés par des personnes défavorisées. Pour ce faire, une enveloppe d'un montant de 30 000€ est proposée.

A l'image du dispositif des aides facultatives, un règlement d'attribution visant à définir les modalités d'attribution desdites aides sera mis en place.

ACTIONS	OBSERVATIONS	COUT PREVISIONNEL
Mise en place de l'Observatoire de l'Habitat sur le territoire des Savanes	Etablir une convention avec l'AUDEG (missions de l'agence définies par l'art L. 1322-6 du code de l'urbanisme) Elaboration de supports de communication permettant la vulgarisation des données pour tout Public	50 000 €
Elaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH)		80 000€

Dispositif d'aide à l'amélioration des logements occupés par des personnes défavorisées	Elaboration d'un règlement interne d'attribution de ces aides par la CCDS (critères, modalités,...)	30 000€
ENVELOPPE BUDGETAIRE 2019		240 000€

3. Compétence Culture

La diversité et le dynamisme de la vie associative d'un territoire représentent une richesse locale et participent ainsi au développement touristique, éducatif, sportif, culturel et social.

Aussi dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes Des Savanes souhaite poursuivre son soutien à des projets de dimension intercommunale destinés à animer, dynamiser et renforcer l'attractivité de son territoire rural. Pour ce faire, une enveloppe d'un montant de 100 000 euros est proposée pour l'exercice 2018.

Contrairement aux années précédentes, la CCDS veut pour 2019, être à l'initiative de manifestations culturelles visant à promouvoir et à valoriser la richesse de son territoire. Une enveloppe budgétaire d'un montant de 482000 euros pour l'acquisition d'équipements et une enveloppe d'un montant de 42 000 euros pour les actions sont donc proposées

PROJETS	BUDGET PREVISIONNEL
Acquisition d'un grand podium	149 000,00 €
Acquisition de chapiteaux	83 000,00 €
Acquisition d'une sonorisation	250 000,00 €
Fête du patrimoine à Saint-Elie	10 000,00 €
Ateliers - semaine bleue	1 000,00 €
Noel au pays des savanes - Sinnamary	15 000,00 €
Tournoi des séniors	6 000,00 €
Organisation d'un gala pour récompenser des personnalités	10 000,00 €
Subventions aux associations	100 000,00 €
	624 000,00 €

4.

5. Compétence Sportive

La diversité et le dynamisme de la vie associative d'un territoire représentent une richesse locale et participent ainsi au développement touristique, éducatif, sportif, culturel et social.

Aussi dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes Des Savanes souhaite poursuivre son soutien à des projets de dimension intercommunale destinés à animer, dynamiser et renforcer l'attractivité de son territoire rural. Pour ce faire, une enveloppe d'un montant de 100 000 euros est proposée pour l'exercice 2019.

En 2018, on constate que l'intercommunalité s'est inscrite dans une démarche de valorisation d'autres disciplines sportives, en organisant la 1ère édition du Beach DAY.

Forte du succès de cette 1ère édition, la CCDS propose de maintenir cette manifestation pour 2019 et propose l'organisation de la 1ère édition du Tournoi de Handball sur le territoire des Savanes.

PROJETS	BUDGET PREVISIONNEL
Plateaux des jeunes - football	10 000,00 €
Grand prix des savanes	30 000,00 €
Partenariat tour de Guyane	15 000,00 €
Meeting d'athlétisme	15 000,00 €
Tournoi de handball	7 500,00 €
Sports bien être seniors	10 000,00 €
Beach Day des savanes - Morpio	15 000,00 €
Subventions - associations	100 000,00 €
	202 500,00 €

LES ORIENTATIONS DE LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

La CCDS s'inscrit dans une démarche cohérente et complémentaire aux autres compétences exercées en mettant l'accent sur le développement du territoire des savanes, tout en prenant en compte le transfert de compétences obligatoire.

La priorité serait la mise en œuvre d'un schéma directeur dans le domaine économique (touristique, Domaines et Zones d'Activités économiques, Marketing territorial) et mener une démarche d'aménagement du territoire afin qu'un projet commun d'intérêt communautaire puisse ressortir et créer un lien entre les compétences exercées.

D'ores et déjà, la CCDS s'appuie sur ces deux partenariats actés avec le Parc Naturel Régional et l'EPFA Guyane pour mener à bien cette priorité.

Les missions du service du développement du territoire se déclinent en 3 volets :

1. Planification et aménagement du territoire

En plus du schéma directeur, l'année 2019 consistera à amorcer la prise de compétence des ZAE (Ports de pêche et de plaisance...), accompagner le projet de « croissance bleue » porté par la Commune de Sinnamary, identifier les réserves foncières et d'autre part à finaliser les actions en cours comme l'aménagement des criques et des sites touristiques, et assurer une couverture des zones dites blanches.

Avec le PNRG, la CCDS évalue la prise en compétence de la GEMAPI et ses incidences budgétaires et de moyens nécessaires à son exercice. L'évaluation des finances mobilisables (subventions, taxes....) pour réaliser les investissements amènera le Conseil communautaire à délibérer au 1^{er} trimestre 2019.

Pour la CCDS, déployer des espaces sur son territoire, des antennes de proximité, assimilées aux missions de « maison des services au public » (MSP) du Territoire des Savanes est fondamental. Suite à l'attribution d'une assiette foncière par la Commune d'Iracoubo pour l'implantation de l'antenne de la CCDS, une étude des besoins est lancée tant en interne (services de la CCDS...), avec les services et élus communaux, qu'en externe vers les partenaires opérant sur ce territoire (CAF, pôle Emploi, Mission locale...) pour la construction de cette antenne de proximité assimilée à une MSP. Il est également prévu une antenne à Saint-Elie.

Enfin, la Communauté de Communes des Savanes va finaliser pour juin 2019 l'aménagement de sites naturels et plans d'eau du Territoire des Savanes. Ce projet consiste à aménager, à mettre en valeur et à remettre en état les sites suivants pour un budget global de 682 000€ :

- Crique Parforce (commune de Kourou)
- Crique Canceler (commune de Sinnamary)
- Crique Morpio (commune d'Iracoubo)
- Crique Organabo (commune d'Iracoubo).

Récapitulation des actions :

Projets	Montants
1. Aménagement des criques - construction	682 000,00 €
2. Etudes ZAE/ZAP	49 000,00 €
3. Etudes SCOT	50 000,00 €
4. Construction Maison des services publics - Iracoubo	403 430,00 €
5. Réalisation d'un sentier pédestre à crique FOUCOT à Saint-Elie	20 000,00 €
6. Etudes de désenclavement - commune de Saint-Elie	50 000,00 €
7. Route de petit saut	600 000,00 €
8. Conseil de développement	5 000,00 €
9. Etudes transfert GEMAPI	25 000,00 €
10. Etudes des équipements sportifs	15 000,00 €
11. Création d'équipements sportifs de proximité	125 000,00 €
12. Fonds d'aide aux entreprises	50 000,00 €
13. FISAAC --Etudes	10 000,00 €
14. FISAAC - Actions - convention d'objectifs	25 000,00 €
15. Etudes - compétence commerce	15 000,00 €
16. Conventionnement PNR	10 000,00 €
17. Conventionnement EPFAG	15 000,00 €
18. Conventionnement GDI	60 000,00 €
TOTAL	2 194 430,00 €

2 Développement économique et touristique

En matière de développement économique, la CCDS poursuivra les projets en cours de même que les actions partenariales avec les chambres consulaires et les organismes d'insertion.

Le transfert de la compétence touristique des communes vers la CCDS a concerné la partie obligatoire soit l'animation et la promotion touristique. Par convention, la CCDS a laissé pendant 1 an la gestion de cette compétence aux communes membres. Il convient de poursuivre la mise en place de l'EPIC et développer la mise en œuvre de cette compétence.

Dans le domaine du nautisme, au vue du potentiel du territoire et afin de renforcer la dynamique du projet de croissance bleue de Sinnamary, la CCDS va fédérer les acteurs (privés, associatifs et publics...) sous forme de réseau.

Dans le domaine économique, le plan de revitalisation commerciale sera relancé, la mutualisation des sites et acteurs, à travers diverses actions.... sera privilégiée.

Projets	Montants
Etudes	95 515,00 €
Village Touristique	30 000 €
Forum des entreprises	30 000 €
Foires	30 000 €
Conventionnement CCIG	30 000 €
Subvention transfert - CCDS	174 264 €
Autre subvention - convention d'objectifs	135 160€
Entretien des locaux	50 000 €
TOTAL	1 766 000

3 Programme LEADER

Le Programme LEADER est une initiative européenne qui vise à soutenir les porteurs de projets des territoires ruraux. Il existe depuis 1991, mais a été programmé pour la première fois sur le territoire de la CCDS entre 2007 et 2013. Cette programmation a été portée par le Parc Naturel Régional de la Guyane (PNRG). Les résultats de ce dispositif sur cette période témoignent de la capacité du territoire à mettre en œuvre ce type de programme, mais aussi de nouveaux défis à relever.

La Communauté de Communes des Savanes a été confirmée comme structure porteuse de la nouvelle génération de LEADER 2014-2020, sur la base de trois enjeux territoriaux pour les Savanes. Le premier défi, est de créer de la vie et du lien entre les communautés ; le deuxième, vise à mettre en place une réelle dynamique touristique autour des patrimoines ruraux ; le troisième, enfin, serait de soutenir l'accompagnement des filières traditionnelles et informelles pour favoriser le développement endogène du territoire.

Au travers de ces enjeux, la CCDS a défini les 7 fiches-actions suivantes :

FICHES-ACTIONS	Montant prévus par fiche-action
Valoriser et transmettre les savoirs, la culture et les patrimoines des Savanes ;	223 600 €
Soutenir des dynamiques de développement pérennes dans les	229 500 €

villages et les bourgs et créer des lieux d'échange ;	
Définir une identité partagée « Savanes » et mettre en réseau les acteurs touristiques ;	236 200 €
Développer l'offre d'hébergement et de découverte des patrimoines ruraux	211 800 €
Favoriser l'organisation et la mise en réseau des acteurs des filières agricoles et artisanales ;	264 800 €
Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du Groupe D'Action Locale ;	176 500 €
Enfin, Animation et fonctionnement du GAL des Savanes.	423 600 €
TOTAL	1 766 000

Pour mener à bien, ces ambitions, la CCDS en tant que structure porteuse du Programme Leader a signé une convention avec la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), l'Agence de Services et de Paiement (ASP) et le Groupe d'Action Locale (GAL) des Savanes, pour un montant global de 1 766 000 (un million sept cent soixante-six mille euros), pour la période 2014-2020.

Cette enveloppe globale, se présente comme suit :



Répartition par sous-mesures



est de

ant que
ôle Aux
t-douze
ense ci-

a CCDS
ir suivi,



AUTRES ORIENTATIONS

La CCDS va poursuivre sa démarche de mutualisation et de partenariat avec le PNRG, la CCIG, l'EPFA Guyane et assurer la pleine puissance de leur mise en œuvre, en 2019.

La priorité sera axée sur le plan de communication notamment le journal de la CCDS afin d'assurer une communication élargie et diversifiée sur tout le territoire.

DESIGNATION	MONTANT
Conventionnement radio Péyi - campagnes spots	25 000,00 €
Conventionnement RKS	23 000,00 €
Conventionnement -France Guyane	25 000,00 €
Achat espace TV	20 000,00 €
Achat espace publicitaire 4/3	20 000,00 €
Boîtes de productions audio et vidéo	6 000,00 €
Achat d'espace support divers print et digital	10 000,00 €
Création nouveau logo CCDS	6 000,00 €
Supports de communication institutionnelle	15 000,00 €
Evènementiel	15 000,00 €
Marché général (goodies, textiles...)	50 000,00 €
TOTAL	215 000.00

Aussi, je vous demande de bien vouloir vous prononcer quant aux orientations budgétaires 2019 de la CCDS. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le rapport de présentation,

A la majorité des membres présents,

DÉCIDE d'adopter les orientations budgétaires de la CCDS pour l'exercice 2019

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Nombre de conseillers présents : 07

Nombre de procurations : 07

Nombre de votants : 14

Pour : 10

Contre : 00

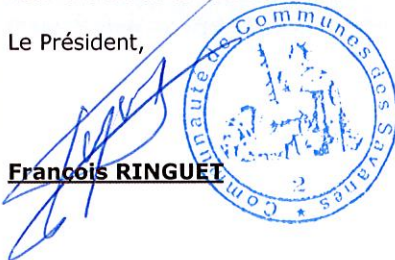
Abstention(s) : 04

Fait et délibéré à Sinnamary, en séance publique, le 25 mars 2019

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

François RINGUET



De: Tatiana RIBAL
Envoyé: vendredi 5 avril 2019 15:14
À: Joëlle JERSIER
Objet: TR: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF973-200027548-20190405-31983.xml; 973-200027548-20190325-04_CC_2019_CCDS-DE-1-2_35288.xml

De : actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr [mailto:actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr]
Envoyé : vendredi 5 avril 2019 13:40
À : tedetis109@e-legalite.com; elegalite@gmail.com; Tatiana RIBAL <Tatiana.RIBAL@ccds-guyane.fr>
Objet : ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture de la Guyane
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-04-05
Nombre de pièces jointes: 1
Nom émetteur: COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES
N° de SIREN: 200027548
Numéro Acte de la collectivité locale: 04_CC_2019_CCDS
Objet acte: ADOPTION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE LA CCDS
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 7.1.1-Débats d'orientations budgétaires
Identifiant Acte: 973-200027548-20190325-04_CC_2019_CCDS-DE
